

pleu à Dieu se seruir de leur Ministère sous l'autorité de Vostre Maiesté, tant au voyage de ceste terre estrangere, descouuertes du pays, qu'en la conuersion des peuples plus sauvages en la cognoissance de Dieu, qu'en leur conuersion ciuile. Ils ont differé de donner leur aduis touchant cette entreprise, iusqu'à ce que l'experience secondant leur bonne volonté, ils peussent avec tant plus de certitude qu'il importe de ne parler aux Roys que d'affaires bien digerées & meurement considerées, proposer à Vostre Maiesté ce qui est necessaire en ceste affaire : & bien qu'il semblast estre de leur deuoir, des les premieres années de leur seiour audit pays, aduertir Vostre Maiesté de ce qui || estoit à faire pour la continuation 80 de cet auguste dessein. Ils ont estimé que les lettres annuelles qu'ils ont escrit depuis leur arriuée suffisoient, iusques à ce que le pays & les peuples leur fussent dauantage cogneus, afin que selon qu'ils trouueroient tant de la disposition des peuples que des profits que l'on pourroit esperer de la terre, ils iugeassent ce qui seroit plus à propos ; or est il qu'à present que la hantise des peuples les a rendus scauans en leur recherche, & que les voyages qu'ils ont fait de cinq à six cens lieues dans les terres en la compagnie du sieur de Champlain, Lieutenant sous vostre autorité de Monseigneur de Montmorency Viceroy du pays, leur ont acquis la cognoissance tant desirée des peuples de diuerses contrées. Et voyans les grands & manifestes profits, qui peuvent reussir à la gloire de Dieu, augmentation du sceptre & de l'Empire des François contentement